



14 juillet 2022

(22-5378)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

BRÉSIL: LOI N° 14.200 DU 2 SEPTEMBRE 2021

Membre présentant la notification	BRÉSIL
--	---------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi n° 14.200 du 2 septembre 2021
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/BRA/22_4663_00_e.pdf https://ip-documents.info/2022/IP/BRA/22_4663_00_x.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/BRA/I/1 ; IP/N/1/BRA/I/1/Add.1
Brève description du texte juridique notifié Ce texte modifie l'article 71 de la Loi n° 9.279 du 14 mai 1996 (Loi brésilienne sur les brevets) afin de traiter la question de la licence obligatoire pour les brevets et demandes de brevet en cas de déclaration de l'état d'urgence nationale ou internationale, de déclaration d'intérêt public ou de déclaration de l'état de calamité publique nationale.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, portugais
Entrée en vigueur	3 septembre 2021; entrée en vigueur après publication officielle.
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	12 juillet 2022
Autres renseignements	Lien vers le texte (version originale): http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/ Ato2019-2022/2021/Lei/L14200.htm
Organisme ou autorité responsable	Ministério da Economia (Ministère de l'économie) Divisão de Propriedade Intelectual (Division de la propriété intellectuelle) Subsecretaria de Inovação e Transformação Digital (Sous-Secrétariat à l'innovation et à la transformation numérique) Adresse électronique: sin@economia.gov.br Téléphone: +55 (61) 2027-7575

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.